



## Demande de la nationalité française

-----  
Par Souma

Je souhaite déposer une demande de nationalité auprès de la préfecture du Mans sur la plate forme, je suis en France depuis septembre 2006 et j'ai fait mes études ici j'ai eu deux diplômes français licence et Master, après plusieurs années mais je travaille comme cadre que depuis avril 2020 donc j'ai que 19 mois de fiche de paie.  
Je souhaite avoir votre avis concernant ma dépose es ce que c'est le bon moment de demander la nationalité ou bien je dois attendre pour avoir plus de fiche de paie.

-----  
Par jpgroussard

si vous tapez sur google "conditions pour demander la naturalisation française" vous tombez sur "naturalisation - service public" et vous avez la réponse. Enfin, c'est très complexe, il y a plein de conditions à remplir mais vous avez tout ce que vous devez savoir. Les fiches de paie représentent une toute petite goutte.  
Cordialement et bon courage !  
ps et par simple curiosité : c'est quoi ces études qui ont duré 15 ans ?

-----  
Par Caro25

Bonjour,

Vous pouvez peut-être obtenir des infos auprès de l'aide juridique gratuite: il y a la Maison de Justice et du Droit à Allonnes (02-43-39-05-85) ou du CDAD du Mans; ils proposent des permanences..avec des avocats, juristes, qui orientent, répondent aux questions..Bon courage!

-----  
Par osram

Il n'est écrit nulle part qu'il a fait 15 ans d'études...mais qu'il est en France depuis 2006.

-----  
Par Souma

Justement  
J'ai fait une reprise d'étude car je n'ai pas trouvé un travail avec ma licence

-----  
Par Souma

J'ai oublié une information importante avant d'avoir mes diplômes j'étais en situation irrégulière et ça fait 3 ans que j'étais régularisé et presque 2 ans que je travaille en contrat cdi.  
Ma question est es ce que je peux déposer ma demande ou je dois attendre encore ?  
Merci

-----  
Par jpgroussard

monsieur, si les éléments que vous nous donnez, petit à petit et avec une certaine parcimonie, sont vrais oui, vous pouvez faire une demande de naturalisation. Est-ce que vous remplissez les conditions ? Ils vous le diront si vous déposez le dossier. Cordialement